

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons, après plusieurs réunions et discussions, avec Madame le Maire, Madame La Responsable des Associations et les professeurs, une solution pour continuer, même de façon partielle, les cours de gym, pilates et yoga jusqu'à la fin du mois de juin.

Les conditions dans lesquelles se dérouleront ces cours seront toutefois particulières, en effet, nous ne pouvons utiliser aucune salle que ce soient les salles de danse ou la salle des fêtes, cela est valable pour toutes les associations. C'est la raison pour laquelle les cours auront lieu en extérieur aux endroits indiqués sur le tableau joint.

La poursuite des cours pendant le mois sera soumise à conditions en particulier les conditions météorologiques et les gestes de distanciation qui devront être respectés.

Vous le comprendrez, les professeurs devront adapter les cours aux conditions et aux lieux dans lesquels ces cours se passeront, mais cela permettra de ne pas arrêter cette saison 2019-2020 de façon brutale et de pouvoir terminer l'année plus agréablement malgré ces circonstances si particulières.

Vous devrez prévoir de bons tennis, ainsi qu'une bouteille d'eau individuelle et éventuellement un chapeau ou une casquette, de la crème solaire s'il y a du soleil, un Kway si il venait à pleuvoir soudainement car nous n'aurons pas d'endroit pour nous abriter.

Vous devrez à partir de maintenant, et ce sera valable de façon permanente amener votre propre tapis, l'association ne pourra plus en prêter pour les raisons évidentes que vous comprenez.

Afin qu'il n'y ait aucun problème, nous vous demandons de bien vouloir remettre l'attestation ci-jointe au professeur : après un certain temps d'arrêt la prudence en matière de santé doit être privilégiée surtout lorsque l'on est à l'extérieur (soleil, chaleur).

A très bientôt

Le Bureau de Sport Détente
Dominique Fualdès